N°64
OCTOBRE 2021

L'Aventic

www.commune-avenches.ch

Commune d'Avenches

Intempéries de juillet 2021
Trois points de vue
pp. 8-9

Retour sur les manifestation estivales
Un été riche en manifestations, animations et expositions
pp. 10-11

Site et Musée romains d'Avenches
Les apéritifs du samedi
p. 16

Municipalité, législature 2021-2026

EDITO

Gaetan Aeby, Syndic
gaetan.aeby@commune-avenches.ch

Chères habitantes, chers habitants,

Un petit pas(s) vers la liberté?

Depuis le 13 septembre, le pass Covid est nécessaire pour s'attabler dans un restaurant, pour dévorer une pièce sèche dans un tea-room et pour se rendre au fitness pour perdre les quelques calories prises dans les deux précédents lieux. Une analyse manichéenne de la situation nous garantit une discorde continue sur les pour et les contre et avec de bons arguments de part et d'autre.

J'estime que la décision de notre Conseil fédéral n'est certes pas parfaite, mais bonne dans son ensemble. Avec la mise en place de cette contrainte sanitaire, nous pouvons à nouveau profiter de certaines libertés et prévoir des événements sans avoir une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Nous pouvons écarter cette peur de devoir refermer à nouveau le système et de condamner tous ces travailleuses et travailleurs à percevoir une indemnisation à hauteur de 80% de leur salaire mais aussi éviter aux indépendants et PME de devoir fermer leur entreprise avec toutes les conséquences négatives que cela comporte.

Avec ces mesures prises, je ne crois pas que, dans notre pays, nous pouvons parler de privation de liberté. Nous allons, certes, perdre un peu de confort, mais n'est-ce pas le premier pas pour revivre en toute liberté?

Avec ou sans certificat, je vous encourage à profiter de cette saison extraordinaire qu'est l'automne. C'est la saison des couleurs chaudes où les arbres se parent de rouge, de jaune et de orange, et où le climat est encore très doux. «L'automne est le printemps de l'hiver», disait le peintre Henri de Toulouse-Lautrec.

Cordialement.

Deux nouveaux jeunes en formation

La rédaction

Mme Sheryl Altieri a débuté le 1er juin par un préapprentissage sa formation d'employée de commerce au sein de l'administration communale. De son côté, M. Faraj Abdullahi a commencé sa formation auprès du service des bâtiments afin d'obtenir son CFC d'agent de propreté le 1er août. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur formation respective.

Ils se présentent en quelques mots:

Sheryl Altieri, âgée de 25 ans, je suis domiciliée à Payerne. Après avoir terminé l'école obligatoire en VSO en 2012, j'ai suivi plusieurs mesures d'insertion jusqu'à trouver la bonne voie professionnelle et ai commencé, le 2 août 2021, un apprentissage d'employée de commerce à la Commune d'Avenches. Mon temps libre, je le passe surtout à m'occuper de mes divers animaux. Je lis aussi beaucoup et écris tout autant. Et je pars en montagne presque tous les week-ends.

Faraj Abdullahi, âgé de 22 ans. Après avoir effectué toute ma scolarité obligatoire dans la région lausannoise où je réside, j'ai saisi l'opportunité qui s'est présentée pour débuter un apprentissage d'agent de propreté. Durant mon temps libre, j'aime faire du sport, notamment du basket, du foot, du rugby, du fitness et me balader. De nature souriante, je me réjouis de ces années de formation au sein de la Commune d'Avenches.

SDIS - recrutement

Le SDIS Broye-Vully

«PASSEZ À L'ACTION!»

Vous aimez l'action? Vous avez envie de vous engager pour la société? Bienvenue chez les sapeurs-pompiers volontaires!

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société. Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Les critères de recrutement sont les suivants:

- Avoir 18 ans révolus
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société telles que:

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

LES SAPEURS-POMPIERS VOUS ATTENDENT!

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès du Cap Alexandre Michod au 079 215 79 46 ou à l'adresse mail suivante info@sdis-broye-vully.ch.

Pour information, le recrutement a lieu le jeudi 4 novembre 2021 à 19h30, à la caserne d'Avenches (liste sur www.118-info.ch).

L'Aventic, c'est également votre journal...

La rédaction

L'Aventic n'est pas seulement le journal d'informations officielles de la Commune d'Avenches. Ses concepteurs souhaitent qu'il soit également un journal proche des habitants des localités d'Avenches, de Donatyre et d'Oleyres dans lequel chacun puisse trouver des informations utiles. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter la rédaction de ce journal pour y insérer un petit article, un commentaire, etc.

Renseignements et envoi des informations:
Commune d'Avenches,
Rédaction *L'Aventic*,
rue Centrale 33, 1580 Avenches,
026 675 51 21,
aventic@commune-avenches.ch

Attention: une confirmation de réception vous est transmise pour les articles envoyés par courriel. Si vous ne recevez pas cette confirmation, cela signifie que votre article n'a pas été reçu et qu'il ne pourra pas être publié. En cas de doute, merci de prendre contact avec la rédaction.

Le délai d'envoi d'informations pour la prochaine édition de décembre est fixé au 1er novembre 2021.

Impressum

Rédacteur en chef: Julien Mora

Rédactrice adjointe:
Morgane Tappy

Photo de couverture:
Florian Aeby

Graphisme, réalisation:
Steve Guenat / idéesse, Mézières

Imprimeur: Imprimerie Freléchoz-Berset, Domdidier

Tirage: 2530 exemplaires

www.commune-avenches.ch

FSC www.fsc.org

La Municipalité communique

Vous trouverez toutes les communications faites par la Municipalité au Conseil communal durant les différents conseils de l'année sur www.commune-avenches.ch (> Ma Commune > Communications municipales)

La Municipalité

Travaux complémentaires au Stand de tir d'Oleyres

Le 26 juin 2020, le Conseil communal décidait d'octroyer un crédit de Fr. 230'000.– pour des travaux au stand de tir d'Oleyres (préavis 65/2020) qui consistaient en l'assainissement de la butte de tir et du remplacement du matériel Polytronic.

Des travaux complémentaires, soit la réfection de la toiture et de la ferblanterie se sont avérés nécessaires.

Des économies ayant été réalisées durant les travaux prévus de base, le solde actuel du préavis permet de comptabiliser les réfections complémentaires pour un montant de Fr. 40'000.– TTC.

Factures complémentaires au préavis 126/2015

Par sa communication no 138 du 18 février 2021, la Municipalité informait le Conseil du bouclement du préavis pour la modération de trafic à l'entrée Sud de Donatyre et des études préliminaires de trois autres tronçons. Le montant final annoncé était inférieur de Fr. 17'872.25 à celui du préavis 126/2015.

De nouvelles factures (géomètre et inscription au registre foncier) nous sont parvenues par la suite. Les frais globaux ne sont en effet connus avec certitude que bien après la finalisation des travaux, lorsque la surface exacte des emprises et le travail de mensuration peuvent être décomptés et que le propriétaire s'est décidé définitivement concernant la vente de surfaces ou la création d'une servitude.

De ce fait, le décompte final du préavis 126/2015 est de Fr. 395'936.20 soit Fr. 9063.80.– inférieur au montant de Fr. 405'000.– octroyé par le Conseil communal.

Pavoisement

L'article 3 de la convention de fusion entre les Communes d'Avenches et d'Oleyres mentionne que *«À partir du 1er juillet 2011, et durant deux législatures au moins, lors des fêtes et manifestations, il sera pavoisé aux armoiries de l'ancienne commune d'Oleyres aux côtés de la nouvelle commune d'Avenches.»*

Les deux premières législatures s'étant écoulées, la Municipalité a décidé de maintenir le pavoisement des trois armoiries lors des manifestations organisées dans le cadre de la fête nationale, et ce pour une durée indéterminée.

La Municipalité a aussi défini qu'en cas de manifestation officielle dans l'une des localités concernées (Oleyres ou Donatyre), les armoiries du village et de la commune d'Avenches seront pavoisées.

Pour toutes les autres manifestations non officielles, les drapeaux seront mis à disposition mais devront être installés par la ou les sociétés organisatrices.

Plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) – Audit de la Cour des comptes

La Cour des comptes a audité les PGEE de huit communes et de trois associations intercommunales, dont la Commune d'Avenches. Le rapport de juillet 2021 a été publié et présenté le 22 septembre dernier. Cette communication est basée sur le rapport no 69 et sa synthèse.

Le PGEE est ainsi un instrument de planification et de gestion de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées, y compris hors zone à bâtir. Le PGEE prend également en compte les aspects financiers, notamment les investissements prévus, et sert de base au calcul des taxes.

L'audit s'est focalisé sur trois axes principaux. Le premier axe d'audit visait à déterminer dans quelle mesure les PGEE remplissent leurs objectifs vis-à-vis des communes et du Canton, tels que prévus par la législation fédérale et les bonnes pratiques professionnelles, et s'il existe d'éventuelles lacunes dans la tenue à jour desdits PGEE. Il en ressort que le PGEE de la Commune d'Avenches comporte tous les documents requis. Il comporte les éléments financiers nécessaires au calcul des taxes. Ces éléments n'ont toutefois pas été actualisés. Les géodonnées cadastrales des canalisations privées sont lacunaires et pas en accès libre. Le PGEE d'Avenches date de 2004 et des dispositions ont déjà été prises en vue de sa mise à jour.

Le deuxième axe d'audit visait à vérifier si les mesures prévues dans les PGEE se sont bien traduites dans les faits, en respectant les délais et la planification financière, et comment les écarts sont mis en évidence et justifiés. Les mesures prévues dans le PGEE de la Commune d'Avenches ont été mises en œuvre, notamment à la faveur de l'installation du chauffage à distance. Le PGEE a mis en évidence des possibilités d'infiltration. La gestion des eaux claires (infiltration, rétention) pourrait être améliorée par l'introduction de taxes incitatives ou d'un subventionnement, financé par les taxes. Selon les recommandations de la branche, 7 à 10% du réseau devrait être inspecté chaque année. Or, le rythme d'inspection de ces dernières années correspond à moins de 2% du réseau par année, en moyenne. Les inspections des réseaux publics devraient donc être intensifiées. Une intensification des inspections dans les canalisations privées serait également opportune. Les rejets d'eaux pluviales (ruissellements de chaussées, p. ex.) dans les cours d'eau ne sont pas suivis. Les résultats des mesures prises, en termes d'impacts sur les eaux superficielles, mériteraient d'être mieux suivis.

Le troisième axe d'audit visait à déterminer si les PGEE remplissent suffisamment leur fonction d'outil de gestion pour les communes et le Canton. Ils ne sont en effet performants que dans la mesure où ils sont utilisés et tenus à jour. Lors de son établissement, le PGEE a été utile pour faire un état des lieux, identifier les travaux à entreprendre et chiffrer les ressources financières nécessaires au maintien de la valeur du réseau. Il en ressort pour notre Commune que le cadastre et les géodonnées sont tenus à jour mais que les autres modules du PGEE sont caducs et nécessitent une mise à jour, avec ou sans raccordement à une STEP régionale incluant le traitement des micropolluants. La saisie est donc à intensifier. Il est toutefois aussi nécessaire que le Canton précise clairement ses exigences (format, contenu, disponibilité) et le modèle minimal à appliquer. Une recommandation spécifique a été adressée par la Cour des comptes au Canton dans le rapport qui le concerne.

La Cour propose à la Commune d'Avenches les recommandations suivantes:

- Poursuivre les efforts en vue d'une gestion par bassin versant de STEP.
- Prévoir un plan d'entretien avec inspection régulière de l'état des canalisations.
- Pour les nouvelles constructions, assurer un contrôle détaillé systématique des canalisations lors de la mise en séparatif, ou lors de la délivrance du permis d'habiter / utiliser.
- Pour les bâtiments de plus de 20 ans, procéder à des inspections.
- Mettre en place un suivi des rejets dans les cours d'eau, basé sur le concept global de monitoring dans le cadre du bassin versant de STEP.
- Organiser la mise à jour des données (cadastre, bassins versants, exutoires, déversoirs d'orage) afin de répondre aux exigences du modèle fédéral.
- Intensifier la surveillance des canalisations privées et, par la même occasion, saisir les géodonnées les concernant, y compris leur état.
- Inciter les propriétaires à une meilleure gestion des eaux claires (infiltration, rétention) en introduisant un système de taxes incitatives ou un subventionnement, financé par les taxes.

Ces recommandations ont été acceptées par la Municipalité qui vont dans le sens d'avoir un meilleur suivi de son patrimoine et d'éviter tant les pollutions que la surcharge de la STEP ou les risques de glissements de terrain ou d'inondations. Elles seront prises en compte dans l'établissement du prochain PGEE, dont le mandat pour le cahier des charges va être donné d'ici au début de l'année prochaine.

Entretien des arbres et des haies

La Municipalité d'Avenches rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:
- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 0.60 mètre lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagage des arbres:
- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2.50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du Règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Réfléchissez. Vous serez vus à temps!

Bureau de prévention des accidents

Piétons et coureurs, faites-vous remarquer!
Les piétons et les coureurs qui portent des vêtements sombres sont moins bien vus des usagers de la route au crépuscule ou de nuit, ou si la visibilité est mauvaise. Lorsqu'il fait nuit, on ne voit les personnes qui portent des vêtements foncés qu'à une distance de 25 mètres au plus.

Les vêtements clairs et les couleurs fluorescentes augmentent la visibilité à 40 mètres; les éléments réfléchissants même jusqu'à 140 mètres. Pour se faire remarquer, il est recommandé aux piétons de porter des éléments réfléchissants et des vêtements clairs. Une bonne visibilité est gage de sécurité, même de jour.

Très efficaces aussi:
- les bandes réfléchissantes au poignet et à la cheville
- les parapluies avec éléments réfléchissants
- les baudriers fluo et les gilets réfléchissants pour les enfants, et pas seulement sur le trajet de l'école

Être visible à trottinette, en planche à roulettes ou sur tout autre engin assimilé à un véhicule
Lorsque l'on fait de la trottinette, de la planche à roulettes ou du roller sur les pistes cyclables ou la chaussée de nuit ou quand la visibilité est mauvaise, on doit s'équiper ou équiper son véhicule d'une lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière. Et, là encore, les vêtements clairs et le matériel réfléchissant augmentent notre visibilité.

Être visible à vélo (classique ou électrique)
La loi prescrit un éclairage et des réflecteurs à l'avant et sur les pédales, à l'exception des pédales de course, de sécurité et autres pédales de ce type. Pour être encore plus visible, optez pour:
- des catadioptres sur les rayons
- des pneus réfléchissants
- des vêtements clairs, des couleurs voyantes et des éléments réfléchissants, par exemple un gilet de sécurité ou des gants réfléchissants
- des accessoires réfléchissants, par exemple un brassard ou une bande à la cheville

Être visible en voiture ou à moto
En Suisse, il est obligatoire pour tous les véhicules de rouler en ayant les phares allumés. Cela permet d'être visible plus rapidement et de mieux évaluer la distance et la vitesse. Les Suisses sont déjà très bons en la matière: en 2019, pas moins de 97% de tous les véhicules roulaient en ayant les phares allumés.

Pour un éclairage efficace, veillez à ce que vos phares soient toujours propres. Contrôlez régulièrement leur bon fonctionnement. A moto, vous pouvez également porter des vêtements clairs équipés de matériaux réfléchissants.

Conseil communal
Présentation des membres dans *L'Aventic*

La rédaction de *L'Aventic* souhaite mieux faire connaître à la population les personnes qui composent le Conseil communal d'Avenches et leurs idées pour la collectivité. Cette démarche a pour objectif principal d'offrir une plateforme afin que les élus puissent passer un message aux habitants d'Avenches. Nous tenons à remercier les Conseillères et Conseillers qui ont accepté de participer à cette rubrique. Pour rappel, afin de permettre à chacune et à chacun de s'exprimer durant la législature, deux à quatre élus par numéro seront invités à apporter leur contribution. Nous souhaitons à nos lecteurs une belle découverte de ces personnes qui acceptent de s'engager pour la collectivité.

Apothélos Samuel

Age 23 ans
Situation familiale Célibataire
Au conseil depuis 2019
Parti politique PLR
Réalisation communale faite
Améliorer la «gestion des déchets», notamment en sensibilisant à la responsabilité individuelle

Message du Conseiller
Après ma présentation dans *L'Aventic* de décembre 2020, je profite de ces quelques lignes pour vous remercier toutes et tous pour la confiance accordée suite aux élections de mars 2021, à moi ainsi qu'à tous les autres jeunes qui on pris l'initiative de se présenter et d'être élus au Conseil communal. Lors de l'attribution des différentes commissions permanentes, je me suis présenté comme délégué de l'ARPEJE et à la commission des finances, poste qui me motive tout particulièrement en vue de mes études et de mes perspectives professionnelles dans le domaine de la finance. En plus de cela, je serai bien sûr présent lors des conseils pour apporter des idées, comme celle du dernier conseil sur la «gestion des déchets», que je vous invite à lire si cela n'a pas été fait.

Benoit Jérôme

Age 39 ans
Situation familiale
Marié, sans enfant
Au conseil depuis
2021
Parti politique
Rassemblement avenchois

Message du Conseiller
Il est toujours plus simple de critiquer que de s'impliquer. C'est surtout en partant de ce point de vue que j'ai décidé de m'engager au sein de la politique avenchoise. Dans un premier temps, j'aimerais apprendre à connaître mieux ma commune dans laquelle je n'habite que depuis cinq ans, afin de mieux comprendre sa dynamique et de pouvoir m'engager dans une cité animée, attractive et saine financièrement.

Echos du Conseil communal

Le Bureau du Conseil communal

Dans sa séance du **30 septembre** dernier, le Conseil communal a pris les décisions suivantes:

- D'accepter le renouvellement des autorisations générales de plaider, de procéder à des acquisitions et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, à participer à la constitution de sociétés, d'acquérir des titres ou d'adhérer à telles entités, à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles ainsi qu'à accepter des legs, donations et successions selon l'art. 4 de la Loi sur les Communes.
- D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022, inchangé par rapport à l'année 2021.
- D'accepter le remplacement de la Citroën C4 Picasso 1.6HDi du Service de la sécurité communale par un véhicule électrique et l'achat d'une remorque.

Prochains conseils communaux

Les prochaines séances du Conseil communal auront lieu le jeudi 4 novembre 2021 et le jeudi 2 décembre 2021.

L'ordre du jour ainsi que les préavis en lien avec ces séances sont disponibles sur le site internet de la Commune

Sous réserve de nouvelles directives sanitaires, ces rencontres sont ouvertes au public.

Intempéries de juillet 2021

Au mois de juillet dernier, la région a été touchée par des crues extraordinaires. Le niveau du lac de Morat a atteint un niveau critique, tout comme les lacs de Bienne et Neuchâtel. Diverses mesures ont été prises (interdiction de baignade et de navigation, zones fermées, évacuation d'une partie du camping, etc.). Vous trouverez ci-dessous le point de vue de certaines personnes engagées durant cette crise.

la rédaction

Lt col Nicolas Pedroli, commandant de l'ORPC Broye-Vully

Comment avez-vous vécu cette période extraordinaire?
Lors de ces événements particuliers, les membres des compagnies des zones Avenches et Payerne ont démontré à nouveau leur capacité d'adaptation et un engagement sans faille. Les volontaires étaient présents, malgré les vacances et les gros engagements sur la Covid de ces derniers mois.

La mission a en grande partie consisté en de la surveillance, de la reconnaissance et de l'appui à certaines personnes isolées. Tout cela figure au cahier des charges de la Protection civile depuis quelque temps déjà, mais il a fallu inventer, fabriquer ou acheter le matériel nécessaire à ces missions et ceci, dans un délai assez court.

Nous avons tous été stupéfiés par l'ampleur des crues, mais il est à noter qu'un grand nombre des personnes engagées étaient déjà intervenues à Cudrefin quelques semaines auparavant, à l'occasion des pluies torrentielles. Nous savons que ce genre d'événements reviendra et nous devons tirer les leçons de ces journées. Reste à espérer que nos effectifs nous permettront de maintenir nos prestations dans les années à venir.

Est-ce que l'on doit s'attendre à de nouveaux épisodes identiques les prochaines années et que peut-on faire pour les éviter ou rendre les effets plus minimes?
Bien heureux est celui qui sait prévoir l'avenir. Je pense que l'on doit agir autant que possible sur ce que l'on maîtrise. Il est important de disposer de moyens précis de simulations, nous permettant de planifier les zones qui pourraient être touchées par de nouvelles crues de lac et y adapter nos façons d'y vivre et d'agir.

Il faudra sensibiliser les propriétaires aux mesures préventives mais également revoir les conditions de constructions dans certaines zones, ainsi que l'information à la population.

Il faut enfin voir une crue comme l'élément déclencheur de plusieurs problématiques. L'inondation n'en est que la partie «visible» mais la saturation des STEP, la pollution des eaux potables, des coupures d'approvisionnement électrique, voir des coupures de communications ou de circulation ne sont pas à exclure.

Certaines de ces problématiques pourraient avoir de graves désagréments sur la santé. C'est l'occasion de rappeler la notion de plan d'urgence dont chaque ménage devrait disposer. Il est important que les gens puissent recevoir les informations urgentes, notamment via l'application *Alertswiss (www.alert.swiss)*

Roland Hayoz, fontainier communal

Comment avez-vous vécu cette période extraordinaire?
Comparé à d'autres commues, il n'y a pas eu trop de soucis à Avenches au niveau des débordements, excepté au camping. Nous avons juste eu certaines grilles qui ont été bouchées au niveau de champs ainsi que l'Eau Noire qui est remontée dans la STEP à cause d'un barrage de castor, cela s'est toutefois résolu rapidement.

Qu'a dû faire le Service des eaux?
Il a fallu contrôler les collecteurs des eaux usées à la route de la Plaine et au bord du lac pour voir s'il y avait des infiltrations. Nous avons passé des caméras et sommes intervenus là où des problèmes avaient été détectés.

Qu'est-ce qui a dû être fait pour garantir la qualité de l'eau?
On ne peut pas faire beaucoup de choses, à part attendre que le niveau du lac baisse pour les eaux usées. Toutefois, de manière préventive, un chloration de l'eau potable a été faite. C'est une procédure standard par rapport aux analyses. Il n'y a aucun risque pour la santé car nous restons en dessous des normes.

Quel conseil peut-on donner à la population?
Il faut que les propriétaires contrôlent leurs caniveaux (enlever les feuilles en cas de fortes pluies) pour éviter qu'ils se bouchent et ainsi inondent leur garage ou cave.

Pascal Dedelley, administrateur du camping

Comment avez-vous vécu cette période extraordinaire?
Au début avec anxiété en voyant le niveau de l'eau monter inexorablement et surtout en fin de semaine lorsque la météo annonçait une forte bise de samedi à lundi. L'eau étant déjà montée largement au-dessus des berges. Il n'y avait donc plus rien pour freiner les vagues. Le bord du lac a été sécurisé à l'aide de barrières prêtées par la Commune et la baignade interdite. L'évacuation d'une bonne partie des tentes au bord du lac s'est faite avec l'aide de Mme Laure Ryser, de MM. Gaëtan Aeby, Tony Ruano et Maxime Corthésy qui sont venus le vendredi de 21h à 23h expliquer la situation. Une telle information donnée aux personnes directement par le Syndic et la Municipalité est importante et donne du poids.

Pendant ce temps, Mme Marilyne Forrer, gérante du camping et du port, a régulièrement contacté certains propriétaires de bateaux afin que ces derniers viennent modifier la longueur des amarres. L'électricité étant coupée dans le port, la toute nouvelle livecam ne pouvait plus être utilisée pour suivre l'évolution de la crue.

Le bilan de tout cela: une petite armoire électrique de distribution arrachée de son socle au fond du port, des heures de travail de remise en état du terrain et le soulèvement d'une partie du radier sous la terrasse du restaurant, mais surtout aucun blessé.

Quel(s) message(s) souhaitez-vous faire passer aux gens d'Avenches ou aux visiteurs de passage?
Tout d'abord, un tout grand merci aux autorités communales et notamment à la sécurité communale.

Et aux habitants d'Avenches, c'est de venir profiter du lac tout au long de l'année. Ils sont la plupart à quelques dizaines de minutes à pied ou à quelques minutes à vélo, avec l'Aventibus ou le car postal. Pendant la saison, ils peuvent bénéficier de toutes les infrastructures, des différentes animations, des soirées musicales. Divers commerces sont à votre disposition pour combler les petites et grandes faims.

Retour sur les manifestation estivales

La Municipalité avenchoise et Avenches Tourisme, ainsi que les organisateurs de festivals et de manifestations indépendants ont mis les bouchées doubles en réunissant leurs efforts pour mettre en œuvre et proposer un riche programme pétillant et rafraîchissant d'animations et d'expositions durant tout l'été avenchois, du 1er juillet au 12 septembre.

Martial Meystre
Directeur de l'Office du tourisme d'Avenches

Sous le slogan «Avenches se jette à l'eau», en clin d'œil au thème de l'exposition «EAU» visible en vieille ville durant tout l'été, le public avenchois et régional a pu se réjouir de la multitude d'événements faciles d'accès et sans trop de contraintes liées à la situation actuelle et ce, bien que le début d'été ait été particulièrement pluvieux.

Les animations musicales sur la place du Casino cette année ont démarré le samedi 17 juillet, suite au report de la soirée du 10 juillet pour cause de pluies torrentielles, avec **CHUELEE** qui compte parmi les stars de la Schlager Parade et du folklore suisse. Les deux compères déjà connus et très appréciés du public romand ont été les garants d'une ambiance extraordinairement déjantée tout au long de la soirée.

Samedi 30 juillet, le chanteur français **BEN JACK'SON**, sosie du roi de la pop Michael Jackson a présenté la nouvelle version de son show «Moonwalk», avec danseurs et chanteuses live. Grand écran et effets pyrotechniques ont apporté une magie au spectacle, que les fans des années huitante ont apprécié à leur juste valeur.

JUNIOR TSHAKA a eu plaisir à remonter sur scène à Avenches, samedi 31 juillet, malheureusement sous une pluie torrentielle. Le courageux public a néanmoins fait honneur à cet incroyable ambassadeur neuchâtelois du reggae, présent sur les scènes du monde entier.

Occupant le site de la place du Casino du début juillet à la mi-août, la première édition d'**AVENCHES BEACH** a permis une belle collaboration entre les manifestations, en assurant l'organisation de la buvette et des stands de nourriture. A l'initiative d'une toute nouvelle association, l'animation créée grâce au terrain de beach-volley et d'un programme très attractif d'événements quotidiens ont permis d'égayer les abords des arènes romaines durant tout l'été.

A la suite de l'affiche musicale estivale avenchoise, les 13 et 14 août, **ROCK OZ 2021** a annoncé la couleur, avec deux soirées inédites et «100% suisse». Rock, pop, folk, électro et musique urbaine ont permis au festival Rock Oz'Arènes de garder le lien avec son fidèle public, cette année avec près de 2000 festivaliers.

CELTIC'FEST a vécu, quant à lui, sa deuxième édition du 20 au 22 août sur la place du Casino, où avaient pris place la grande scène, des bars et des stands de nourriture, formant un village celtique où l'ambiance authentique et conviviale a regroupé de nombreux artistes et fans de musique celte durant trois jours. La grande tente VIP installée pour les festivals a permis à la Société de Tir des Bourgeois d'Avenches de cohabiter, lors de la soirée du samedi, en fêtant son 410e

anniversaire, en compagnie de nombreux invités. Un modèle de partage et de collaboration expérimenté lors des précédentes animations musicales durant le mois de juillet, dont les acteurs culturels avenchois doivent s'inspirer.

Après une soirée organisée par le **CARNAVAL AVENCHOIS**, samedi 28 août, où la musique des Guggen a envahi la place du Casino, c'est **AVENCHES TATTOO** et une édition simplifiée intitulée «Ave Musica» qui a fermé la marche des événements musicaux de la saison estivale, du 2 au 4 septembre. Tenue dans les arènes romaines et sous un ciel clément, les trois soirées dédiées à la musique militaire, aux cuivres du Brass Gala et au Drum Show du samedi auront tenu leurs promesses, celles d'émerveiller leur public et de garder le lien avec les festivaliers.

Durant l'été, deux expositions ont invité à la flânerie dans les ruelles d'Avenches, ainsi que sur le Site et au Musée romains d'Avenches.

Du 1er juillet au 12 septembre, sur le thème de l'EAU, l'**EXPOSITION EN VILLE D'AVENCHES**, désormais annuelle, a eu lieu en plein air en incitant à la découverte de nombreuses œuvres d'artistes et des vitrines décorées en vieille ville. Un grand concours récompense six gagnants, électeurs de la plus belle vitrine, d'un bon d'achat d'une valeur de CHF 500.–, à faire valoir dans les commerces avenchois.

Du 3 au 31 juillet, l'association **MUR DES ARTS** a présenté l'exposition «Passé – Présent», au cours de laquelle plusieurs artistes contemporains ont tissé, entre le Musée romain et le Sanctuaire du Cigognier, le lien entre l'Antiquité et la modernité, adaptant parfois de manière monumentale leurs différentes techniques aux lieux.

LES ARTISANALES D'AVENCHES, le 10 juillet a bénéficié d'une météo favorable en journée, attirant un nombreux public cette année à nouveau. La **BROCANTE D'AVENCHES** quant à elle, s'est déroulée durant le week-end des 24 et 25 juillet, faisant la part belle à la flânerie de stand à stand, à la recherche de l'objet insolite. Le public ici également a répondu présent et a été nombreux durant tout le week-end. La **FÊTE NATIONALE** du 1er août et la **FÊTE DE JEUNESSE** des 6 au 9 août ont toutes deux également attiré la foule friande de ces deux manifestations traditionnelles avenchoises. Quant au cœur de la vieille ville, c'est le **MARCHÉ HEBDOMADAIRE** qui l'anime chaque mercredi durant l'année et qui attire fidèles clients et touristes de passage.

La galerie photos du 1er août peut être consultée sur le lien suivant: https://nonante.pixieset.com/1eraout2021/ Vous avez la possibilité d'acheter les photos à l'unité ou par pack de 5 ou 10 photos.

Remerciements Fête estivale 2021

La Société de Jeunesse d'Avenches

La Société de Jeunesse tient à remercier tous les habitants d'Avenches et des environs pour leur soutien et leur présence à notre traditionnelle fête d'été! Vous voir autant nombreux tous les jours a été le rayon de soleil qui nous a tant manqué cet été. Nous avons eu beaucoup de plaisir à organiser cet événement qui, cette année, avait pour thème l'océan. Nous tenons à remercier tous nos partenaires sans qui cette fête n'aurait pas pu avoir lieu.

Au plaisir de vous revoir pour les éditions d'hiver et d'été 2022.

Les 90 ans de Jacques Revelly

Philippe Causse
La Broye Hebdo

Jacques Revelly est assis paisiblement sur la canapé dans sa grande maison avenchoise qu'il occupe depuis 1943. Il est dans son élément. Un pan de mur dans son dos représentant un sous-bois automnal est à l'image de son attachement à la nature. «Je suis un solitaire, passionné par la nature. J'ai adoré aller aux champignons, aux escargots et à la pêche», déclare-t-il une lumière dans le regard. Si les jambes ne sont plus les mêmes, la tête, elle, va plutôt bien. Né à Meyriez, il a vécu son enfance à Avenches. Fils unique, il y fera ses écoles puis un apprentissage d'ébéniste, avant de finir par l'Ecole professionnelle à Payerne. Après une décennie passée chez Brog à Avenches, il travaillera 24 ans pour Stahlton Prébéton, toujours dans sa commune de prédilection. «J'étais chef menuisier. Je tutoyais le directeur, il était formidable avec moi», raconte-t-il en riant.
Il rencontrera sa femme, Yvonne, née Sterchi, au bal de la gymnastique. Le mariage suivra en 1954 qui verra naître trois enfants, Sylviane, Paul-André, hélas décédé après quelques mois de vie, et Michel. Le vieux Monsieur a le sourire, il est bien entouré de sa famille et ses voisins. Gourmand, il se laisse aller à un petit verre et une part de gâteau, malgré une contre-indication médicale: 90 ans, cela n'arrive pas tous les jours!

Il fut membre de la société de pêche. «Je pêchais la truite dans la Broye et parfois, en bateau sur le lac de Morat, nous attrapions des perches ou des sandres.» Il parcourait les forêts en famille à la recherche de champignons, notamment à la Fontaine de l'Ours dans le bois de Châtel. Plutôt adroit avec une arme à feu, il a été membre de la Société de Tir des Bourgeois d'Avenches. «J'ai eu de la chance, j'ai eu une belle vie», dit-il un brin de nostalgie dans la voix. Entouré de ses deux enfants, ses quatre petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants, Jacques Revelly profite du temps qui s'écoule en lisant les quotidiens locaux ou en regardant la télévision.

Jacques Revelly entouré par (de g. à dr.) Laure Ryser, municipale, Sylviane, sa fille, Michel, son fils, et Tony Ruano, municipal.

Halloween citrouilles et costumes OK, incivilités KO

La sécurité communale

Halloween est une fête folklorique et païenne traditionnelle originaire des îles anglo-celtes célébrée dans la soirée du 31 octobre,

La tradition moderne la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes effrayants à l'image des fantômes, des sorcières, des monstres ou des vampires et aillent sonner aux portes en demandant des friandises avec la formule: *Trick or treat!* qui signifie «des bonbons ou un sort!» Des jeux d'enfants, la lecture de contes horrifiques ou de poèmes d'Halloween font aussi partie des activités de la soirée.

Les incivilités et déprédations ne font pas partie d'Halloween, les jets d'œufs contre les façades peuvent générer des remises en état très coûteuses, les frais sont mis à la charge des auteurs.

Une ***jack-o'-lantern*** est un lampion fabriqué à partir d'une citrouille évidée dans laquelle un visage, souvent grimaçant, a été découpé.

Nous vous souhaitons une belle soirée, animée mais bon enfant, avec des activités joyeuses et terrifiantes ainsi qu'une belle récolte de bonbons.

NOUVELLE RUBRIQUE

Mon travail à la Commune d'Avenches

Un coup de main estival aux Services extérieurs

Depuis 2020, les Services extérieurs proposent des jobs d'été pour les étudiantes et les étudiants entre juillet et août

Alain Kapp
pour les Services extérieurs

Durant les deux mois d'été et de vacances scolaires, le personnel des Services extérieurs profite de prendre, en alternance, quelques jours de vacances, ce qui diminue sensiblement l'effectif du service. Pendant cette même période, et à l'inverse, les étudiants profitent de leurs vacances pour travailler et remplir un peu leur porte-monnaie. Cela tombe bien: ces besoins complémentaires arrangent tout le monde.

Un job d'été aux Services extérieurs promet des occupations variées et intéressantes mais requiert quelques conditions. Il est nécessaire de s'engager pour deux semaines au minimum, d'avoir 18 ans et d'être en possession du permis de conduire. Les travaux multiples et variés sont souvent réalisés en équipe mais parfois également de manière autonome, selon les capacités de chacun.

Des travaux variés
Cette année, trois étudiants avenchois, Clarisse, Noémie et Célestin, ont pris part aux travaux estivaux.

A leur arrivée, les jeunes sont équipés comme tous les employés du service puis passent à l'action. Ils intègrent une équipe, découvrent et apprennent les diverses missions qui vont leur être confiées. «Je me suis rapidement sentie à l'aise dans l'équipe qui est accueillante et qui explique volontiers les choses», relève Noémie.

Parfois moins séduisants mais toujours diversifiés, les travaux qui attendent les étudiants font partie des tâches qu'assument les Services extérieurs en période estivale: tonte, fauchages, désherbage, entretien des massifs et des bacs à fleurs, vidange des poubelles publiques, balayage et nettoyage des rues, propreté de la ville, ou soutien aux manifestations.

Les trois étudiants ont apprécié la variété des tâches. «Cela rompt l'aspect monotone que pourraient avoir certains travaux», confirme Clarisse. Pour son premier été auprès des Services extérieurs, Célestin a vite trouvé ses marques: «L'équipe m'a laissé pas mal d'autonomie.»

Tout le monde y gagne
Cette expérience est bénéfique pour les deux parties. Du côté des Services extérieurs, les étudiants sont un précieux soutien dans la réalisation des missions estivales. Pour les jeunes, cela permet bien sûr d'assurer un peu d'argent de poche, mais également d'acquérir des connaissances. Célestin confirme: «Il y avait toujours quelqu'un pour m'aider et on m'a appris plein de choses». Noémie ajoute: «Cela m'a aussi permis de mieux connaître ma commune et de réaliser l'ampleur des travaux d'entretien réalisés par la voirie.» Les trois jeunes en profitent également pour découvrir quelques bases d'horticulture ou de travaux liés aux espaces verts, pour s'initier à la maîtrise de certaines machines ou de véhicules spécifiques.

Pour tout le monde, le bilan final est positif. «Globalement, il s'agit d'un super job d'été, constamment à l'extérieur et en mouvement. Je ne me suis pas ennuyée et j'ai eu du plaisir à travailler avec cette équipe», conclut Clarisse. Célestin partage son engouement: «L'équipe était vraiment chouette. Je reviendrai volontiers l'année prochaine!».

L'équipe des Services extérieurs tient à féliciter et remercier Clarisse, Noémie et Célestin pour l'engagement et la motivation qu'ils ont démontrés durant leurs semaines de job d'été 2021.

Cette expérience étant positive pour les Services extérieurs, elle sera reconduite en été 2022. Avis aux étudiants intéressés: une annonce paraîtra dans *L'Aventic* du mois de février.

L'économie circulaire – 2e épisode
Gestion des déchets et recyclage

L'objectif de l'économie circulaire est de réduire à un minimum l'utilisation de matériaux et d'énergie pour fabriquer des biens et des services. La conception d'un produit «circulaire» implique que les différents composants puissent rester dans le cycle, par exemple par une conception modulaire permettant de les démonter facilement ou par l'absence de substances chimiques problématiques au recyclage. En même temps, il s'agit d'éviter autant que possible la production de déchets. Si des déchets sont générés, ils doivent pouvoir être recyclés ou valorisés.

Maria Wägli
Déléguée à l'énergie et au climat (MW Ingénieurs Conseils, Morat)

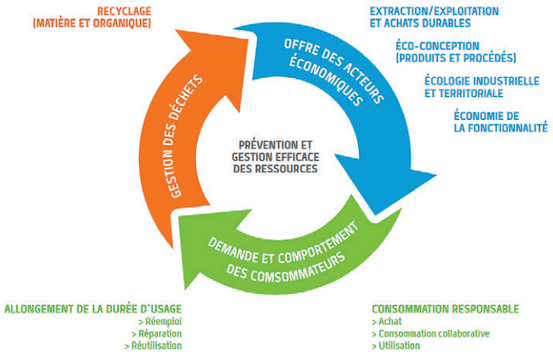

Ce schéma illustre l'économie circulaire avec ses trois domaines d'action.
Pour rappel, les épisodes précédents ont traité des thèmes liés à l'offre des acteurs économiques (bleu), à la demande et au comportement (vert).

Pauvre en matières premières, la Suisse adopte depuis les années 1980 le principe de circularité. Malgré une consommation supérieure à la moyenne mondiale, la Suisse est souvent citée en exemple dans le domaine du recyclage en raison de sa gestion des filières de collecte, de tri et de valorisation des déchets. Le pays dispose d'une bonne infrastructure et les pouvoirs publics encouragent activement toutes les formes de recyclage. Si des déchets sont générés, ils sont transformés en matières premières secondaires de qualité et réutilisés ou recyclés. Cela passe par un processus de collecte, de séparation, de traitement et enfin de valorisation. En Suisse, l'économie circulaire et la gestion des déchets répondent au principe du pollueur-payeur.

Peut-on recycler tous les déchets?

Le recyclage est essentiel car il permet de diminuer l'utilisation des matières premières, mais aussi d'économiser entre 60% et 97% d'énergie par rapport à un produit fabriqué avec des ressources non issues du recyclage. Mais pour être recyclés, les déchets doivent d'abord être triés.

Le recyclage connaît cependant quelques limites. La fibre de papier, par exemple, n'est recyclable qu'à cinq reprises. L'acier est parfois contaminé par le cuivre, et certains métaux rares sont mélangés à d'autres matières pour former des alliages et ne peuvent plus être séparés pour être recyclés.

Le cas du smartphone est révélateur: près de 50 métaux constituent nos téléphones portables, mais moins de 10 sont actuellement recyclés. Le recyclage ne suffit pas à répondre à la demande.

Où vont les déchets qui ne peuvent pas être recyclés?

Les matériaux non recyclables mais combustibles sont valorisés dans les cimenteries ou les usines d'incinération des ordures ménagères. L'incinération et la mise en décharge illégales ont été endiguées avec succès. Le volume de déchets relativement élevé ne constitue pas un réel problème en termes de nuisances pour l'environnement dans la mesure où les émanations toxiques sont minimes et la contribution à la réduction des émissions de CO_2 est élevée. Les cimenteries suisses ont pu par exemple fortement réduire leur part d'émissions de CO_2 en utilisant des déchets combustibles ou des combustibles dits alternatifs et développer leurs systèmes de chauffage à distance. En outre, les trente usines d'incinération suisses utilisent elles aussi la chaleur de combustion pour produire de l'électricité ou alimenter directement des réseaux de chauffage.

Que faire à l'échelle individuelle?

Le rôle des autorités dans le recyclage est central, mais il ne fonctionne pas sans la participation des citoyennes et citoyens. En triant correctement ses déchets, on contribue à leur élimination et à leur valorisation. Mais, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Au quotidien, les principes de la philosophie «Zéro déchet» aident à orienter toute décision d'achat:

- **Refuser:** interroger la nécessité d'une nouvelle acquisition.
- **Réduire:** limiter la consommation à ce dont on a besoin, consommer mieux mais moins.
- **Réutiliser/Réparer:** prolonger la durée de vie de nos objets en les réutilisant, privilégier les contenants réutilisables et les matériaux durables.
- **Recycler**.

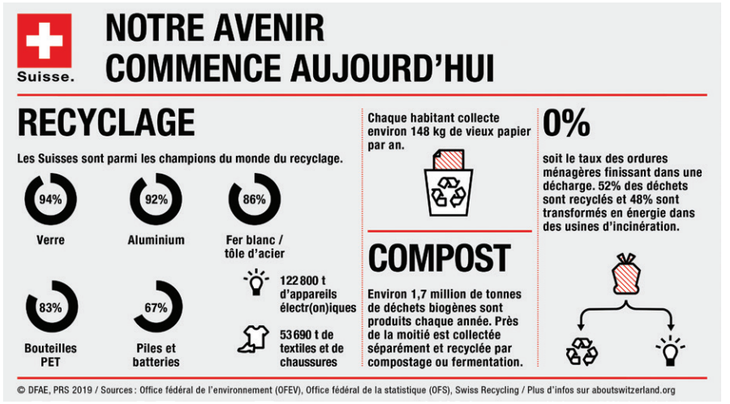

Développement durable: vos efforts sont récompensés!

Maria Wägli
Déléguée à l'énergie et au climat (MW Ingénieurs Conseils, Morat)

Que ce soit pour la construction, les aménagements ou les extérieurs de vos propriétés, la Commune soutient les citoyennes et citoyens qui choisissent de privilégier les solutions les plus respectueuses de l'environnement. Petit rappel de ce dont vous pouvez profiter.

Le Conseil d'Etat a adopté, en juin 2020, le Plan climat vaudois première génération. A son échelle, la Commune se devait de répondre aux préoccupations actuelles en matière d'urgence climatique, de biodiversité, d'énergie et de ressources en eau.

La Municipalité d'Avenches et la Commission développement durable ont donc insufflé un nouvel élan au programme d'encouragement au développement durable par le biais de la nouvelle directive municipale entrée en vigueur le 1er janvier 2021.

Les mesures d'encouragement concernent les thèmes suivants:

- Le diagnostic énergétique, un premier pas vers la rénovation énergétique;
- Les installations solaires (thermiques et photovoltaïques);
- La chaleur renouvelable et la sortie des énergies fossiles;
- La contribution au développement de la biodiversité et l'abandon des essences exotiques;
- La récupération d'eau de pluie pour l'arrosage individuel;

Cette nouvelle directive complète les soutiens déjà présents à l'échelon cantonal pour les mesures énergétiques. Les pièces demandées par le canton pour l'obtention des subventions devront être fournies également à la Commune pour obtenir le soutien communal.

Dans les jardins aussi

Les thèmes «Nature et paysage» ont été intégrés à cette nouvelle directive. Dans ce cadre, les architectes paysagistes locaux peuvent être sollicités par les citoyens intéressés pour apporter leur expertise aux jardins privés. Ils peuvent ainsi initier les habitants à des gestes pratiques pour favoriser la biodiversité, les aider à mieux connaître les essences indigènes ou proposer des aménagements pour accueillir la petite faune. Cette expertise peut se baser, entre autres sur les fiches de la boîte à outils «Nature et paysage» pour les communes, téléchargeables sous www.vd.ch/nature mis à disposition par le canton de Vaud mais également sur la Charte des jardins www.charte-des-jardins.ch, disponible à la réception de l'Hôtel de Ville.

Toutes les informations relatives à cette nouvelle directive sont présentes sur le site de la Commune www.commune-avenches.ch sous la rubrique Vivre à Avenches / Le développement durable à Avenches / Soutien communal. La réception de l'Hôtel de Ville se tient à disposition des personnes intéressées et qui n'ont pas accès au numérique pour leur imprimer ce document.

La paroisse catholique d'Avenches et du Vully

André Fischer, Assistant pastoral

Kermesse

La paroisse catholique a pour habitude d'organiser début octobre sa traditionnelle kermesse. Cette année, la nouvelle vague de pandémie, nous oblige à trouver une alternative. C'est pourquoi nous organisons une vente SUR COMMANDE de gâteaux du Vully et de vin de la région.

- Gâteau (sucré ou salé) entier: CHF 18.–; demi-gâteau: CHF 9.–
- Vin rouge (Pinot noir, 5 dl): CHF 20.–; vin blanc (Chasselas, 5 dl): CHF 15.–

Le délai pour les commandes est fixé au samedi 23 octobre (midi). Le retrait des commandes se fera le samedi 30 octobre, entre 16h30 et 17h30, devant l'église catholique (av. Jomini 8, Avenches). Les livraisons à domicile se feront le samedi 30 octobre, l'après-midi dès 14 heures. Paiement cash ou par TWINT au moment du retrait ou de la livraison. Les commandes peuvent se faire par courriel à paroisse-avenches@cath-vd.ch ou par téléphone au 026 677 24 76. Merci pour votre soutien, il nous permet d'offrir les différentes propositions pastorales tout au long de l'année.

Marcher «les pieds dans le ciel»

Vous avez besoin de nourrir votre vie spirituelle, de profiter de la nature et de faire grandir votre relation à Dieu? Venez marcher «les pieds dans le ciel». Venez nous rejoindre le 2e vendredi du mois, 18h30, devant l'église catholique d'Avenches. Nous vous proposons une marche méditative (guidée) autour de l'Evangile du dimanche, pour reprendre de nouvelles forces dans la nature et auprès de la Parole de Dieu.

Catéchisme

Le parcours de catéchisme est organisé comme suit cette année:

- **Pour les enfants de 3 à 6 ans (œcuménique):**
  - Eveil à la foi: en groupe, avec les parents.
- **Pour les enfants dès la 5e année Harmos (8-9 ans):**
  - Parcours sacramentel (1er pardon – 1re communion)
- **Pour les adolescents et les jeunes:**
  - Groupe K'ados «KT Bible» (dès 10/11 ans ou après la première communion)
  - Parcours de préparation à la confirmation
- **Pour tous les âges: les messes en famille,** car la première des catéchèses est l'exemple des parents, le vécu en famille, en allant tous ensemble à la messe.

Le catéchisme proprement dit commencera avec le temps de l'Avent. Ceci nous permettra de terminer les parcours de première communion et de confirmation, dont l'agenda a été chamboulé par la pandémie.

La confirmation

Le cheminement vers la confirmation, selon les nouvelles orientations diocésaines, s'adresse à toutes les personnes désireuses de recevoir le sacrement de la confirmation: enfants, jeunes et adultes non confirmés. Quatre soirées d'informations vont être fixées en automne pour notre région, l'unité pastorale Notre-Dame de Tours. Il vous suffira d'en réserver une à votre convenance.

Site internet

Pour vous tenir informés des activités de la paroisse, vous trouverez les informations à l'église (panneaux d'affichage et présentoirs pour les prospectus), dans la feuille dominicale (aussi sous forme de «Newsletter», par e-mail) et sur le site internet: www.cath-vd.ch/avenches.

Site et Musée romains d'Avenches

Les apéritifs du samedi

11h00-12h00, salle de la paroisse catholique, avenue Jomini 8 à Avenches (sauf indication contraire)
Entrée libre, collecte

PROGRAMME 2021-2022

13 novembre 2021
Ephèse-métropole romaine et paradis de joueurs
Ulrich SCHÄDLER, directeur, Musée suisse du jeu/ERC Locus Ludi

11 décembre 2021
Aventicum en couleurs. L'étude des décors peints d'Avenches, du XVIIIe siècle à nos jours
Alexandra SPÜHLER, archéologue, SMRA

15 janvier 2022
Une maison d'officier à Vindonissa/Windisch
Matthias FLÜCK, archéologue, Kantonarchäologie Aargau

5 février 2022
Un port antique sur le Léman; les fouilles du CIO à Lausanne-Vidy (2016-2018)
Romain GUICHON, archéologue, Archeodunum SA

12 mars 2022
Le trésor du dieu Cobannus (Saint-Aubin-des-Chaumes, Bourgogne, France). La (re)découverte d'un ensemble culturel exceptionnel
Pierre NOUVEL, professeur d'archéologie, Université de Bourgogne

9 avril 2022
Colombier (NE), de la villa gallo-romaine au château; 2000 ans d'histoire monumentale
Christian de REYNIER, archéologue, Office du patrimoine et de l'archéologie, Neuchâtel

14 mai 2022
Beyrouth, une petite Rome en Orient
Julien ALIQUOT, historien, CNRS, Lyon

25 juin 2022
Aventicum, actualités des fouilles
Pierre BLANC, archéologue, et collaborateurs, SMRA

AVENTICVM
SITE ET MUSÉE ROMAINS AVENCHES

Photos d'animaux par *Romain Cressier*

Romain Cressier
Photographe animalier

Le martin-pêcheur d'Europe

Le martin-pêcheur d'Europe est un oiseau qui affectionne particulièrement les cours d'eau lents, ruisseaux larges ou encore de grands étangs à eaux suffisamment transparentes. Il se nourrit de petits poissons ou encore de batraciens. Durant la partie de chasse, il se pose sur un perchoir, attend et regarde attentivement le fond de l'eau. Dès qu'il a repéré sa proie, il plonge et percute la surface de l'eau de plein fouet. Une fois sa proie attrapée, il l'avale tête la première dans le sens des écailles. Si le poisson ne se trouve pas dans le bon sens, il le lance en l'air et le rattrape tout en élégance dans son bec. Il peut aussi utiliser une méthode plus forte en frappant le poisson contre la branche où il se situe. Après la digestion, il va rejeter de sa bouche une pelote constituée d'arêtes de ses derniers poissons avalés. Cet oiseau ne migre pas mais redoute les hivers rudes lorsque l'eau gèle, car il ne trouve plus de solutions pour se nourrir. Son vol est caractéristique, il vole à pleine vitesse à ras de l'eau pour remonter son territoire, il peut aussi faire du vol stationnaire avant de se poser sur un perchoir ou encore pour repérer une proie. Lors de la reproduction, le couple nicheur est uni pendant toute cette période. Le couple creuse un nid dans de la roche friable ou des berges de terre ou de sable. Lors de la séduction, le couple se lance dans des courses-poursuites à des vitesses folles, ou encore le mâle va faire des offrandes de poissons à la femelle. Les deux parents couvent alternativement les œufs, puis prennent soin des oisillons pendant quatre semaines. Les jeunes ne resteront qu'un mois de leur vie auprès de leurs parents, car après quelques jours depuis leur sortie du terrier, les jeunes vont être chassés du territoire pour accueillir une nouvelle portée. Une portée peut compter 5 à 6 œufs et il peut en avoir maximum trois par année. Le sexe des martins-pêcheurs se différencie à la couleur du bec, chez le mâle il est noir et chez la femelle le dessous du bec est orange pétant. Le plumage de cet oiseau est très coloré avec des pattes orange vif, le dessous du corps orange et le dos bleuté avec de magnifiques reflets éblouissants. En Suisse, il y a environ 400-500 couples mais cela reste tout de même une espèce vulnérable. Son envergure est de 24 à 26 cm et son poids varie entre 40 et 45 g.

J'espère que vous en aurez appris un peu plus sur ce magnifique oiseau et que ce nouvel article vous aura plu.

Je vous souhaite un bon début d'automne à vous tous Avenchoises et Avenchois!

A Marc-Aurèle :
Les nouvelles apprenties se présentent…

Cinzia Di Marino, Fondation Marc-Aurèle

Ce début d'août, un souffle d'air nouveau est arrivé avec ces 5 jeunes filles pour la découverte de leurs métiers respectifs dans le milieu médico-social, auprès des résidents. Toute l'équipe leur souhaite plein succès dans leur vie professionnelle et scolaire!

Présentations…

Je m'appelle **Inês** et j'ai 15 ans. Actuellement, je fais un apprentissage en tant que ASSC (assistante en soins et santé communautaire) en 1re année. J'ai décidé de me lancer dans cette voie car j'ai un frère qui a un handicap et donc je prends très souvent soin de lui. C'est depuis petite que j'ai cette volonté d'aider les personnes dans le besoin. J'ai aussi beaucoup aidé ma grand-mère pour tout ce dont elle avait besoin avant son décès.

Je m'appelle **Kristina**, j'ai 19 ans et j'habite Payerne. J'ai commencé mon apprentissage en tant qu'ASA (aide en soins et accompagnement). Je veillais aux besoins de ma grand-mère et de mon papa malade; j'ai passé beaucoup de temps dans les hôpitaux. C'est en voyant les infirmières et les aides-soignantes pratiquer que j'ai choisi d'en faire mon métier. J'ai su que je voulais aider et être là pour les personnes âgées. J'aime beaucoup le contact, j'essaie de me mettre à leur place et de les comprendre. Je me réjouis de débuter cette formation et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Je m'appelle **Soraya**, j'ai 17 ans, j'ai grandi à Vevey et y ai fait presque toute ma scolarité obligatoire avant de déménager à Lucens où j'ai continué à l'école secondaire de Moudon. Après avoir obtenu mon certificat, j'ai été dirigée vers l'école de transition de Payerne dans le but de perfectionner mes compétences scolaires et de trouver une place d'apprentissage. Le métier de GEI (gestionnaire en intendance) me plaît particulièrement car il contient des tâches très variées. Je suis une personne qui a besoin de changements et qui n'aime pas trop les tâches répétitives; ce métier est donc fait pour moi. Ici, à la Fondation, nous avons la chance d'avoir une super équipe qui est là pour répondre aux questions nous permettant d'avancer et de nous développer dans le métier. Je suis fière et très heureuse d'avoir la chance de me former durant ces trois ans d'apprentissage.

Je m'appelle **Justine** et j'ai 15 ans. J'ai choisi un apprentissage dans les soins car j'aime le social et l'être humain. Mon objectif serait de devenir sage-femme après avoir obtenu mon CFC d'ASSC en espérant que ces 3 ans se passent bien dans cette superbe institution.

Je m'appelle **Andreia** et j'ai 16 ans. J'ai commencé mon apprentissage d'ASE (assistante socio-éducative). Le choix de ce métier a été souhaité car je me suis toujours sentie à l'aise avec les personnes âgées dans leur vie quotidienne. Depuis mon premier jour au sein de l'établissement, j'ai pu confirmer que j'avais choisi la bonne voie et je viens avec plaisir chaque jour à mon de travail.

Fenêtre de l'Avent – nouveauté!

Avenches Tourisme

Comme à chaque fin d'année, l'Office du tourisme d'Avenches renoue avec la tradition, en organisant les fenêtres de l'Avent. Ainsi, chacune et chacun, privé ou commerçant domicilié sur le territoire communal, a la possibilité d'offrir un accueil chaleureux, du 1er au 24 décembre, à son voisinage et aux habitants de la commune. Cette année, l'Office du tourisme étrenne une nouveauté: la première tasse décorée des Fenêtres de l'Avent, qui nous l'espérons séduira les habitants de la commune. De fabrication respectueuse de la nature, à partir de fibres de bambou naturelles, la tasse est en vente auprès de l'Office du tourisme, au prix de Fr. 3.50. Elle vous accompagnera de manière originale lors de vos visites des fenêtres de l'Avent, d'année en année pour les plus précautionneux.

Toute l'équipe de l'Office du tourisme d'Avenches se réjouit de vous accueillir, lors de la fenêtre de l'Avent ouvrant le bal de notre belle tradition villageoise, le **1er décembre** dès 17h30 sur la place de l'Eglise. Nous vous invitons à partager une tasse de thé de Noël ou de vin chaud et quelques friandises, dans une ambiance musicale et dans le respect des directives sanitaires en vigueur. Le flyer reçu dans chaque boîte aux lettres de la commune d'Avenches vous renseigne sur le programme des fenêtres de l'Avent et sur le concours renouvelé cette année. Info: www.avenches.ch, T. 026 676 99 22

Informations diverses locales

Club des aînés d'Avenches

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Mardi 9 novembre 2021 à 11h30
Fondue
Grande salle du Théâtre

Mardi 14 décembre 2021 à 11h30
Repas de Noël
Grande salle du Théâtre

Inscription obligatoire
(susceptible d'être modifié selon l'évolution de la situation sanitaire)
Pour tous renseignements:
R. Stucki (079 729 41 99)
B. Vuagniaux (026 675 23 49)

Le comité

Galerie du Château

PROGRAMME 2021

Samedi 2 octobre
au dimanche 31 octobre
Vernissage 17h
Valérie de Roquemaurel
(souffleuse de verre)
Colette b. (peintre)

Samedi 6 novembre
au dimanche 5 décembre
Vernissage 17h
Edmond Quinche (peintre graveur)

PROGRAMME 2022

Samedi 19 mars
Assemblée générale

Samedi 19 mars
au dimanche 17 avril
Exposition

Sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires en vigueur (Covid-19)

GALERIE DU CHÂTEAU AVENCHES

Jean-Marc Bardet, président

Ludothèque

Par ces quelques mots, nous profitons de remercier nos nombreux acheteurs qui sont venus chiner lors de notre marché aux puces du samedi 21 août; un temps idéal et de jolis échanges.

Nous avons eu le plaisir d'organiser un après-midi jeux à la mi-septembre pour les écoliers de 4-5-6H.

Le 30 octobre nous allons organiser notre anniversaire et si tout se passe bien nous pourrons à nouveau organiser un loto pour les enfants. Les infos suivront.

Nous allons participer à la Nuit du Conte le **vendredi 12 novembre**, en collaboration avec le musée et la bibliothèque!

Le thème choisi est **«Notre planète – Notre maison».** Merci de vous référer aux affiches.

Notre assemblée générale est prévue le mardi 16 novembre à 20h dans nos locaux et nous serions très heureuses de vous y accueillir.

La ludothèque est un service de prêt et d'échange, ceci engendre moins de consommation et vous permet de tester divers jeux à petits prix.

Nous sommes à votre écoute à notre numéro 077 479 41 09.

Visible sur Facebook – Au plaisir de vous rencontrer – Les ludothécaires

Evelyne Besson Gujer

Recherche de nouveaux talents

Le skater hockey club Rolling Aventicum recherche de nouveaux joueurs de 4 à 10 ans pour son école de hockey. Les entraînements ont lieu le samedi matin à 10h à la place de inline. Des équipements sont à disposition pour venir tester ce sport, juste amener la canne et les patins. Au plaisir de voir les mini kids sur la piste!

Pour tout renseignement
Laurent Moll
079 2196778
laurent.moll@bluewin.ch

Nouveaux horaires d'ouverture de la Poste d'Avenches

Dans le cadre d'un **test pilote,** les horaires de la filiale d'Avenches, sise le Milavy 1 seront modifiés **provisoirement** à partir du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021. Dès cette date, nous vous servirons et conseillerons donc aux heures suivantes:

- Du lundi au vendredi
  de 08h00 à 18h00 (non-stop)
- Samedi de 08h00 à 11h00
  (horaire habituel)

Club de lecture

Vous lisez un peu, beaucoup, passionnément? La bibliothèque municipale d'Avenches vous propose un nouveau rendez-vous! Que ce soit pour partager vos coups de cœur ou pour chercher des idées de lectures, nous vous accueillons dans une ambiance légère et décontractée pour échanger et découvrir de nouveaux univers. Chaque participante ou participant est libre de venir à sa guise, que ce soit une fois ou à chaque séance.

Alors venez nous rejoindre!
Plus on est de fous, plus on lit!
Mardis 5 octobre et 16 novembre
Heure: 19h à 20h30 / Public: Adulte
Merci d'annoncer votre présence
à l'adresse e-mail
bibliotheque.avenches@arpeje.ch
ou à la réception de la bibliothèque.
Bibliothèque d'Avenches
Collège de Sous-Ville

A ne pas manquer à Avenches

Nous remercions Avenches Tourisme pour sa collaboration à la réalisation de cette rubrique.
Pour plus d'informations, consultez le site d'Avenches Tourisme: www.avenches.ch/agenda

OCTOBRE 2021

jusqu'au 31

Galerie du Château:
Valérie de Roquemaurel (souffleuse de verre) et Colette b. (peintre)
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Galerie du Château

30 SAMEDI

Anniversaire de la Ludothèque du Château, de 14h à 16h
Grand loto de fête
Salle Théâtre du Château

NOVEMBRE 2021

dès le 6 SAMEDI

Galerie du Château:
Edmond Quinche (peintre-graveur)
Vernissage le samedi 6 à 17h
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Exposition jusqu'au 5 décembre 2021
Galerie du Château

12 VENDREDI

Nuit du Conte de 18h à 20h
Musée romain

13 SAMEDI

Les apéritifs du samedi (SMRA)
«Ephèse – métropole romaine et paradis de joueurs»
Ulrich Schadler, directeur,
Musée suisse du jeu/ERC Locus Ludi
De 11h à 12h – entrée libre (collecte)
Salle Paroisse catholique

16 MARDI

Assemblée générale de la ludothèque du Château à 20h
Ludothèque du Château

19 et 20 VEN. ET SAM.

Démonstrations de gymnastique
par la société de gymnastique d'Avenches, à 20h00
Salle de gym

DÉCEMBRE 2021

1 MERCREDI

Fenêtre de l'Avent
Office du tourisme – concert dès 17h30
Place de l'Eglise

3 VENDREDI

Course «A travers Avenches 2021»
Ville d'Avenches

6 LUNDI

Cortège de la Saint-Nicolas à 18h30
Départ de Sous-Ville
Arrivée devant l'église catholique
Ville Avenches

4, 5 et 11 VEN., SAM. ET VEN.

Spectacle annuel 2021 des «Black Diamond'S»
Théâtre du Château

8 MERCREDI

La Commission culturelle présente «Les fourberies de Scapin» à 20h15
Comédie de Molière
Théâtre du Château

11 SAMEDI

Les apéritifs du samedi (SMRA)
«Aventicum en couleurs. L'étude des décors peints d'Avenches, du XVIIIe siècle à nos jours»
Alexandra Spuhler, archéologue, SMRA
De 11h à 12h – entrée libre (collecte)
Salle Paroisse catholique

1-24

Fenêtres de l'Avent des trois villages
(en temps voulu, voir programme sur www.avenches.ch)

Dates sous réserve de modifications et des contraintes légales liées à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

MARCHÉ D'AVENCHES

Venez au marché d'Avenches!

Les producteurs de la région vous donnent rendez-vous **tous les mercredis après-midi de 15h à 19h** pour un marché de produits locaux et de saison sur la place de l'Eglise.

Entre les produits frais du maraîcher, du fromager, du boucher et du glacier pendant la période estivale, la population pourra découvrir des stands d'artisanat qui se renouvelleront chaque semaine.

Plus d'infos sur www.marché-avenches.ch/mercredi